

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Préservation de la biodiversité : le Gabon et la RDC signent un mémorandum d'entente

Jean MADOUMA  
Libreville/Gabon

Le ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat, des Objectifs de développement durable et du Plan d'affectation des terres, Lee White, et le ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République démocratique du Congo (RDC), Me Claude Nyamugabo Bazibuhe, ont signé, jeudi dernier, un mémorandum d'entente entre les deux pays pour la protection de la biodiversité.

Ce dernier vise à renforcer la coopération bilatérale entre le Gabon et la RDC dans les domaines de l'environnement, la gestion durable des écosystèmes forestiers, l'industrialisation de la filière bois, la conservation et la gestion des aires protégées, ainsi que dans la lutte contre les changements climatiques. Par ailleurs, ce mémorandum d'entente prévoit la mise en place de programmes de renforcement des capacités techniques et scientifiques dans lesdits domaines au profit des États et des institutions partenaires.

Pour Lee White, cet accord réaffirme la volonté du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba et du président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'œuvrer pour le développement durable du Bassin du Congo. " Le Gabon dispose d'une longue expérience dans le domaine de l'environnement. Il y a beaucoup à gagner pour une exploitation contrôlée, une meilleure croissance économique et une bonne gestion durable des ressources forestières. La RDC pourrait bénéficier de l'expérience gabonaise dans ces domaines ", a indiqué le chef de l'État congolais.



Les ministres Lee White du Gabon et Claude Nyamugabo Bazibuhe de la RDC.

## Oprag : un budget 2020 en hausse de 2 milliards de francs

Innocent M'BADOUA  
Libreville/GABON

L'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) a tenu son Conseil d'administration ordinaire de fin d'année le 19 décembre dernier. Un Conseil essentiellement axé sur l'examen et l'adoption du budget 2020. Les administrateurs avaient aussi à cœur de regarder de près les investissements à entreprendre afin de maintenir l'outil de production et d'accélérer la croissance pour

les prochaines années.

Pour 2020, les prévisions du chiffre d'affaires font état de 15 milliards de francs contre 13 milliards de francs cette année. Soit une hausse de 15 %. " Ce chiffre traduit un peu la vitalité retrouvée de l'économie gabonaise, avec le secteur minier et le secteur forestier ", a déclaré Pierre Reteno N'diaye, le président du Conseil d'administration de l'Oprag. Les administrateurs ont aussi examiné les investissements à envisager pour

maintenir le dynamisme de l'Oprag. Ainsi, l'Autorité portuaire va-t-elle investir près de 2 milliards de francs sur fonds propres. " Ces investissements structurants qui concernent généralement l'amélioration de nos infrastructures portuaires et autres, vont drainer des ressources supplémentaires pour l'Oprag ", a commenté M. Reteno N'diaye.

Le président du Conseil d'administration a affirmé que ces investissements vont se faire en partenariat avec des agents du

secteur privé. " Le secteur portuaire est un secteur fortement réglementé. Il nous faut davantage nous arrimer aux standards internationaux. Cela suppose des investissements bien sûr de l'Oprag, mais y compris ceux effectués par les agents du secteur privé ", a ajouté Pierre Reteno N'diaye. Lequel estime qu'avec le Nouveau port international d'Owendo, Libreville se positionne comme une ville des plus compétitives en matière de mobilité de conteneurs.